

Direction des soins infirmiers

DESTINATAIRES : Tous les employés, médecins et bénévoles du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Pastel Bernèche, Conseillère-cadre par intérim en prévention et contrôle des infections

DATE : 27 mai 2020

OBJET : **Désinfection des tables d'examens**

Sachant que le coronavirus peut survivre au-delà de 72 heures sur certaines surfaces et que certains porteurs peuvent être asymptomatiques, il est maintenant recommandé de désinfecter les tables d'examens médicaux entre chaque usager, peu importe leur statut infectieux.

L'ancienne pratique qui consistait à changer le papier blanc en rouleau qui recouvrait les tables d'examen entre chaque usager n'est plus suffisante dans le contexte actuel.

Toutes surfaces ayant été en contact avec un usager doivent être désinfectées.

Il est important de rappeler de bien respecter le temps de contact humide selon le désinfectant utilisé. Vous pouvez vous référer à cette [note de service](#) ou à l'indication inscrite sur le contenant ou sur la bouteille.